

Avis adopté

Séance plénière du 15 mai 2024

*Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail
pour réussir la planification écologique*

CFDT

Le groupe de la CFDT remercie les commissions Travail et emploi et Environnement pour être parvenues, à travers cet avis, à relever :

Le défi de la complexité du sujet, au carrefour du travail, de l'emploi, de la formation, de la gouvernance, du management, de l'environnement, de la démocratie sociale.

Le défi du dépassement du paradoxe de l'urgence à mettre en place cette planification, avec l'obligation d'impliquer et d'associer toutes les parties prenantes. Les préconisations de cet avis répondent clairement aux questions posées dans la saisine gouvernementale et sont structurées par des principes essentiels pour réussir la planification écologique dans des délais contraints, et ainsi se prémunir d'une planification technocratique et autoritaire, qui serait une menace pour notre démocratie.

En effet, planifier, c'est tracer le chemin entre le monde du travail d'aujourd'hui, voire d'hier, et l'objectif d'une amélioration rendue possible par la transformation imposée par la transition écologique juste.

Il s'agit, tout d'abord, d'indiquer la direction à suivre par un pilotage multipartite impliquant toutes les parties prenantes dans un dialogue social à tous les niveaux : entreprises, territoires, branches, filières. Il s'agit, également, de permettre aux travailleuses et travailleurs d'acquérir les compétences et qualifications nécessaires, et ce, dès la formation initiale ; de transformer les métiers, les conditions et la qualité de vie au travail, d'agir contre les stéréotypes de genre, de transformer le management... Il s'agit, enfin, d'accompagner les personnes par un droit effectif à la reconversion. Comme le souligne l'avis, la planification écologique réussira si tous les acteurs s'entendent sur l'objectif, sur l'agenda et sur le chemin de la transition juste. C'est bien le sens et la portée de cet avis.

Le groupe de la CFDT a voté l'avis.

